

FICHE ACTION TPE 4



Accompagner l'installation des commissions paritaires régionales interprofessionnelles

Descriptif

Mise en place des institutions de dialogue social.

Pilote

DIRECCTE

Partenaires associés

Organisations professionnelles et syndicales—MSA

Cible

TPE artisanales et agricoles

Déroulement de l'action

<u>Phase 1</u>: Mise en place, après le scrutin TPE d'une commission paritaire interprofessionnelle

<u>Phase 2</u>: Identifier avec la CPRI les attentes de démarches ciblées sur un métier ou une profession et les modalités de l'accompagnement

<u>Phase 3</u>: Mettre en place et accompagner les commissions paritaires Hygiène sécurité Condition de travail en agriculture

Indicateurs

Nombre de réunions ayant pour thème la santé et sécurité, thèmes abordés.

Nombre d'appuis apportés par le pôle T à ces instances.

Nombre d'entreprises couvertes.

Janvier 2018